



**STOP**  
CE N'EST QU'UN JEU!

**VOS ENCOURAGEMENTS  
PEUVENT TOUT CHANGER!!**



## **CODE D'ÉTHIQUE**

### **RIVIÈRE-OUELLE**

### **SOCCER ESTIVAL 2018**

#### **CODE D'ÉTHIQUE DU JOUEUR**

En tant que joueur :

1. Je dois me comporter de façon respectueuse envers les entraîneurs, arbitres, joueurs et spectateurs.
2. Je demeure à l'écoute des consignes de l'entraîneur et lui témoigne de tout mon respect en gardant le silence.
3. Je dois apporter les objets nécessaires (protège-tibias, souliers à crampons, gourde d'eau, etc.).
4. Je dois porter l'uniforme fourni par la municipalité aux parties seulement (pour les U9 et U12). Je me sers avec soin de tout matériel prêté par la municipalité (ballon, dossard, etc.) et je m'assure de le remettre dans le même état.
5. J'encourage mes coéquipiers en les félicitant pour leurs bonnes performances et je ne les critique pas en soulignant leurs erreurs.
6. Je collabore avec tous les entraîneurs, assistants, arbitres, coéquipiers et adversaires car sans eux, je n'aurais pas la possibilité de jouer.
7. Je respecte mes adversaires et je dois leur donner la main à la fin de chaque partie.
8. Je ne porte pas de bijoux, de montre ou de piercing lors des entraînements et des parties. Je suis responsable de mes effets personnels.
9. Je n'oublie pas de jouer avec intensité en équipe pour m'amuser quel que soit le résultat de la partie.

#### **CODE D'ÉTHIQUE DU PARENT**

Le parent doit :

1. Demeurer sur les estrades ou aux endroits réservés aux spectateurs.
2. Se comporter de façon respectueuse envers les joueurs, arbitres, adversaires, parents et spectateurs.
3. Laisser au capitaine ou aux entraîneurs le soin de régler les différends.
4. Laisser travailler l'entraîneur dans une atmosphère favorisant le développement de son enfant et de l'équipe. S'abstenir de se substituer à l'entraîneur en donnant des consignes aux jeunes pendant le jeu ou les entraînements.
5. S'assurer que l'enfant apporte le nécessaire aux activités (protège-tibias, souliers à crampons, gourde d'eau, etc.).

6. S'assurer que l'enfant porte l'uniforme fourni par la municipalité aux parties seulement (pour les U9 et U12).
7. Attendre le moment opportun pour discuter calmement avec l'entraîneur, s'il y a un désaccord au sujet d'une décision qui a été prise.
8. Encourager son enfant à participer pleinement aux entraînements et parties afin d'optimiser son développement.
9. Mettre l'accent sur les efforts et points forts des joueurs, quel que soit le résultat de la partie.
10. S'abstenir d'encourager l'enfant en matière de sport en lui donnant de l'argent.
11. Encourager l'enfant en assistant à ses activités.
12. Ne sous-estimer aucune blessure survenue lors d'une partie ou d'un entraînement.
13. Prévenir l'entraîneur si l'enfant ressent un malaise ou s'il n'est pas en forme pour participer aux activités.
14. Le parent peut être une source appréciable de motivation pour son jeune, rappelez-vous que le contraire est aussi possible.

## DÉCLARATION D'ENGAGEMENT

La municipalité de Rivière-Ouelle s'engage à fournir aux joueurs, aux entraîneurs, aux parents et aux arbitres un environnement de qualité empreint d'humanisme, de civisme et de respect. Nous ne tolérerons aucune pratique discriminatoire. Les paroles ou les actes jugés non respectueux, abusifs, sexistes ou racistes seront portés aux responsables de la Municipalité et auront des conséquences allant de l'avertissement verbal au retrait de l'équipe ou du terrain.

Après avoir pris connaissance de ce code d'éthique, je m'engage à le respecter et à l'honorer.

Signature des parents ou tuteurs :

\_\_\_\_\_

Nom du joueur (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Signature du joueur : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ 2018